Université Rennes 2

Direction des Finances et du Pilotage (DFP)

Les missions de la Direction des finances et du pilotage

- Mettre en œuvre les opérations financières découlant des décisions politiques
- Garantir les équilibres financiers et la qualité de l'information financière
- Optimiser l'allocation interne des ressources budgétaires et la perception des ressources propres

Les missions fondamentales assignées à la D.F.P se déclinent en 4 pôles opérationnels :

- **Pôle budget et dépenses** : élaboration des budgets initiaux et rectificatifs, tenue de la comptabilité en Autorisation d'Engagement/Crédits de Paiement (AE/CP) et de la comptabilité de caisse, suivi budgétaire.
- **Pôle Opérations pluriannuelles et recettes** : prévision et suivi budgétaire des opérations pluriannuelles, contrôle et saisie de ces opérations dans SIFAC, préparation des opérations de fin d'exercice en lien avec l'agence comptable.
- **Pôle Commande publique** : mise en oeuvre de la politique de la commande publique de l'Université (marchés publics, AOT, DSP,). Si vous êtes une entreprise, consulter les avis en ligne dans cet espace.
- **Pôle Pilotage** : production de données et d'outils d'aide à la décision, comptabilité analytique, tableaux de bords et indicateurs pour la direction et les composantes, réponses aux enquêtes, Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM), Contrôle Interne Comptable et Financier (CICF), gestion fonctionnelle de l'application Business Objects.

Direction des Finances et du Pilotage (DFP)

Bâtiment P
dfp-finances [at] univ-rennes2.fr (dfp-finances[at]univ-rennes2[dot]fr)

Plan des campus